

l'homme aux divers degrés de civilisation ou encore sauvage.

Ainsi activité spontanée d'une ou plusieurs parties de l'encéphale, par ce fait même qu'il existe, ou idées innées, tel est un des modes d'agir du cerveau.

Mise en jeu d'une ou de plusieurs parties de l'encéphale, soit par suite d'une modification des viscères internes perçue ou non, soit par suite d'une sensation spéciale perçue: tel est, pour le cerveau, un second mode d'agir; telle est une des sources d'idées les plus variées, selon le mode d'agir de chaque organé, seul ou en même temps que d'autres.

c. Un troisième mode des plus remarquables, très analogue au précédent, est celui par lequel l'activité d'une partie du cerveau, spontanée ou consécutive à une sensation interne ou extérieure, suscite l'activité d'autres organes jusqu'alors stationnaires. L'action d'un organe détermine ainsi, plus ou moins rapidement et facilement, suivant les individus, le passage d'une idée à une autre, indépendamment ou même contre la volonté; de là un courant d'idées et de déterminations qui nous font hésiter ou nous dominent et nous entraînent, selon l'intensité des unes ou des autres. Ou bien, comme dans la rétine, à un état en succède un autre, qui cause une autre sensation de couleur; on voit à un mode d'agir d'une partie du cerveau, succéder un autre mode, à une idée succéder plus ou moins rapidement une autre idée. Toute idée qui se produit ne conserve sa vivacité que pendant un court espace de temps. Elle ne tarde pas à être supplantée par d'autres qui la surpassent ou non en intensité et qui à leur tour éprouvent le même sort, ce qu'on exprime en disant que lorsqu'une idée a été effacée de cette manière, nous n'en avons plus conscience.

En général nous ne pouvons avoir qu'une idée à la fois, ou tout au plus peut-on voir l'action simultanée de plusieurs organes liés les uns aux autres. C'est quelque chose de semblable à ce qui a lieu pour les sensations, lorsque plusieurs sens étant simultanément impressionnés, nous désirons fixer notre attention sur celles qui ont entraîné plus spécialement l'activité intellectuelle; toutes ces sensations passent même inaperçues, lorsque très occupé d'une idée étrangère à ces impressions, elles n'entraînent aucune action cérébrale ou idée correspondante. L'état actif d'une idée consiste en ce qu'elle passe d'un minimum à un maximum d'intensité ou de lucidité et décroît ensuite (Mueller). Pendant que ce phénomène a lieu, l'idée réelle agit sur la masse du cerveau présidant à l'intelligence et, encore à l'état latent, rompt en quelque sorte l'équilibre et oblige les parties voisines à entrer en jeu avec elle ou leur communique le mouvement. L'idée dominante ou primitive ne per-

siste pas, elle est refoulée par la nouvelle idée, par une nouvelle impression faite sur les sens et par l'idée à laquelle cette impression donne lieu. La première idée s'efface de l'esprit à proportion que la nouvelle l'affecte davantage. Mais même dans le cas où il ne survient pas de nouvelles impressions sur les organes des sens, le cerveau ne peut rester longtemps occupé de la même idée. En sa qualité de manifestation d'une activité, celle-ci entraîne une activité analogue, d'où production d'idées qui ont de l'affinité avec elle, et c'est ainsi qu'il ne tarde pas à se former une série d'idées qui exercent en quelque sorte de l'attraction l'une sur l'autre. De l'idée d'un arbre, je me trouve bientôt conduit à celle d'une forêt, qui conduit à celle d'arbre ou de bois qu'on en tire, des colonnes d'un édifice, qui peut être en marbre ou en pierre, orné ou non de statues, etc. Tous les anneaux de cette chaîne tiennent les uns aux autres par affinité d'action d'une partie sur l'autre, mais il n'y a bientôt plus relation entre le premier et le dernier anneau (Mueller). Chaque nouvelle idée devient un nouveau centre d'action, tandis que les parties précédemment en jeu passent au repos. C'est cet entraînement de l'activité d'un organe cérébral par celle de l'autre, c'est l'enchaînement des idées qui en sont le résultat, qui est le mode d'agir de l'encéphale étudié sous le nom d'*associations d'idées* par l'école écossaise, et, depuis, par la plupart des idéologues et des physiologistes. D'autres l'appellent association des faits de conscience.

d. La *réflexion* ou *volition réfléchie* est ce mode de l'association des idées dans lequel sous l'influence de la volonté (voyez plus loin), nous déterminons par l'action d'un organe cérébral l'activité d'autres organes ou faisons succéder tel mode d'activité à tel autre d'une manière réglée pour obtenir tel ou tel résultat, telle ou telle idée nouvelle ou déjà connue; ce fait est alors un des modes de souvenir.

Réfléchir, c'est donc susciter à l'aide d'une idée ou action d'un ou de plusieurs organes cérébraux, la production d'autres modes d'activité du même organe ou l'exercice d'autres organes, afin d'en voir surgir comme résultat des idées nouvelles, ou le retour d'idées déjà connues. L'habitude a, comme nous le verrons, une grande influence sur la réflexion. Celle-ci est, en effet, plus ou moins facile suivant les individus et plus ou moins rapide.

La volonté a aussi une grande influence sur elle, surtout lorsqu'il s'agit de l'action des organes intellectuels, qui est toujours plus ou moins subordonnée à celle des organes affectifs. Réfléchir est donc enfin modérer et diriger l'association des idées en ce qui concerne l'enchaînement de celles-ci; c'est là surtout que l'exercice

répété est nécessaire pour conduire au perfectionnement ; car nous voyons naturellement et d'une manière involontaire, s'opérer un enchaînement rapide d'idées, une association ou entraînement d'un ordre d'actions cérébrales par un autre qui nous place bientôt loin du point de départ, en nous conduisant à des idées ou résultats très différents de ceux dont nous étions partis ou de ceux auxquels nous voulions arriver.

Réfléchir est, au point de vue de la durée, maintenir longtemps en action un même organe ou un même groupe d'organes, sans que cette activité entraîne celle des parties cérébrales voisines ; c'est penser longtemps à un sujet, ou mettre une idée en rapport avec les autres ordres d'idées ou d'action des divers organes encéphaliques. Pour qu'une idée dure longtemps, il faut que l'activité de la partie qui est en jeu conduise à des idées qui ont de l'affinité entre elles ; comme lorsqu'on passe du tout à une partie, puis aux relations existantes entre ces parties, et que de temps en temps on revient à l'idée du tout. Deux idées similaires se fortifient l'une l'autre ; deux idées hétérogènes s'affaiblissent mutuellement.

On dit incapables de réflexion ceux que l'association rapide des idées entraîne facilement de l'une à l'autre, ainsi que ceux chez lesquels il y a impossibilité de s'arrêter longtemps à l'une d'elles, impossibilité de maintenir longtemps en action un même organe ou un même groupe d'organes.

C'est pour avoir admis que le point de départ des idées n'était pas l'être même qui les manifeste, mais un principe existant hors de lui, mais agissant en lui et pouvant s'en séparer, que divers métaphysiciens et des physiologistes avec eux ont admis que : 1° du moment où l'âme existe elle ne peut être inactive, car autrement elle n'existerait pas ; 2° que par suite nous ne pouvions pendant la veille rester sans penser à rien, ni dormir sans rêver. Mais ce sont là deux assertions contraires à l'observation, que l'hypothèse de l'âme comme principe indépendant a conduit à émettre, et qui ne peuvent soutenir le contrôle de l'expérience la plus élémentaire pour tout observateur impartial. Le cerveau en un mot peut, dans l'état de veille, rester inactif partiellement, et même se placer momentanément, même hors de l'état de fatigue, dans un état de repos complet, voisin de celui qui porte le nom de sommeil, et n'en différant que par sa profondeur, et parce que les autres appareils de la vie animale ne sont pas dans un état correspondant.

CHAPITRE PREMIER.

DES AFFECTIONS, OU DES PENCHANTS ET DES INSTINCTS.

Définition. — On donne ce nom à des modes de la pensée qui s'accomplissent spontanément ou à la suite de *sensations internes*, et nous portent à diverses actions ou à diverses idées par des moyens toujours les mêmes, sans prévoyance du résultat, ni connaissance du rapport qu'il y a entre les moyens et le but. (Voy. t. I, p. 144 à 155.)

De là vient qu'on dit souvent le *naturel* au lieu d'*instinct* comme indication de l'ensemble des actes de cette nature, parce qu'ils s'accomplissent sans éducation ni sensation venue du dehors d'une manière plus précise que les actes de nature plus élevée ; parce qu'ils semblent par là dépendre d'une manière plus immédiate de l'organisation, lui être plus immédiatement inhérents, et parce qu'ils sont moins modifiables que les autres par les sensations externes, tandis qu'ils le sont beaucoup plus par les modifications de l'économie elle-même.

Ces actes peuvent être : 1° *spontanés*, cas où ils reçoivent particulièrement le nom d'*instinct* ; ce cas est le plus ordinaire, surtout chez les animaux, ce qui fait que beaucoup d'auteurs ont étendu le nom d'actes instinctifs à la désignation de tous les actes intellectuels proprement dits et moteurs qui se manifestent *spontanément*, erreur qui est souvent cause de confusions fâcheuses ; 2° d'autres fois les organes cérébraux sièges des parties instinctives sont mis en jeu par une impression des viscères internes, qui est transmise par les cordons sympathiques, et dont nous n'avons pas d'autre notion normalement que celle que fournit habituellement l'acte cérébral ; dans ce cas ils reçoivent plus spécialement le nom de *besoins*, d'*appétits*, ou de *goûts* ; 3° enfin, ils peuvent être mis en jeu indirectement par une sensation venue du dehors, soit spéciale, soit générale, cas où ils reçoivent plus particulièrement le nom d'*émotions*.

Toutes les fois que l'acte s'accomplit sans pousser encore l'être à aucun acte, tant qu'il le laisse passif à l'égard des êtres extérieurs, il porte le nom de *sentiment*, quel que soit celui des trois modes précédents d'après lequel l'organe a été mis en jeu. Il prend au contraire le nom d'*inclination* ou de *penchant* dès l'instant où de passif l'animal devient actif et manifeste cet acte par les fonctions d'expression ou de locomotion.

Tous les actes cérébraux instinctifs, toutes les pensées instinc-

tives déterminent en nous un état particulier plus vif que tout autre acte cérébral, lors même que nous restons passifs, ainsi que l'indique le mot *sentiment*, et nous conduit plus immédiatement à agir ainsi que l'exprime le mot *penchant*. Or cet état particulier, ce sentiment reçoit à son tour les noms de *désir* ou de *crainte*, d'affection ou de répugnance, sympathie ou antipathie selon le penchant qu'il détermine. Ce dernier à son tour reçoit le nom d'*impulsion* lorsqu'il va jusqu'à déterminer des actions; d'où le nom d'*actes affectifs* comme synonyme d'actes instinctifs, tant en ce qui concerne les actes intellectuels que les mouvements eux-mêmes.

L'impulsion ou le penchant sont des causes de *mouvements*, tantôt directement et dits alors *spontanés* ou *instinctifs*, ou bien ils déterminent d'abord une série d'actes intellectuels proprement dits, c'est-à-dire un certain degré de raisonnement, ce sont alors des actes ou mouvements réfléchis. C'est ainsi que les sentiments de crainte et de désir deviennent souvent la cause de mouvements opposés aux besoins, aux appétits; c'est ainsi que jusqu'à ce que ces besoins soient extrêmes, l'animal, même doué d'une faible intelligence, sait pourtant s'abstenir lorsqu'un péril évident s'attache à leur satisfaction.

L'activité des instincts, soit spontanée, soit suscitée par une sensation interne (besoin) ou externe, est, comme on le voit, le stimulant ou le solliciteur de nos actions, soit d'une manière directe, soit d'une manière indirecte, par suite de son action préalable sur la région intellectuelle de l'encéphale.

Cette succession de pensées constitue ce que les métaphysiciens ont désigné sous les noms de *mobiles de nos actions* ou de *nos déterminations*, qui sont *directs et nécessaires* ou raisonnés, selon que le mouvement est sollicité directement ou après intervention de la raison; qui sont *intéressés* ou *désintéressés* selon qu'il s'agit de l'activité des instincts *égoïstes* ou *sociaux*, *réguliers* ou *passionnés* selon que leur activité est normale ou exagérée.

Tout ce qui vient modifier les sensations externes, d'une part, tout ce qui, d'autre part, modifiant la constitution de l'animal, modifie par suite les sensations internes transmises aux organes des instincts, modifie ceux-ci, ou en un mot vient influencer les mobiles de nos actions. C'est ainsi que le *physique* réagit sur le *moral*.

On donne le nom de *moral* à l'ensemble des actes dont l'encéphale est le siège, à l'ensemble de nos pensées, et plus particulièrement à l'ensemble des pensées instinctives, par suite de ce fait qu'elles sont les solliciteurs ordinaires des idées intellectuelles.

C'est dans ce sens que Condillac a dit avec raison que la diversité des esprits dépend surtout du moral.

Sous le nom de *physique* on entend toutes les autres parties du corps, toutes celles qui accomplissent des actes autres que ceux de perception, de volition et de motricité.

On ne peut accorder aux organes affectifs ou présidant aux instincts, ni le jugement, ni l'imagination; on doit encore leur refuser, malgré leur vive sensibilité, la sensation proprement dite. On a, depuis longtemps, justement qualifié d'*aveugles* tous les *penchants* quelconques. Sentir et désirer, tels sont leurs usages propres et exclusifs, tant actifs que passifs. Ainsi, leur activité consiste en *émotions*, d'où résultent les *impulsions*, mais sans comporter jamais la *notion*, ni par suite le jugement. Dans leur plus haute énergie, même malade, ils ignorent entièrement leur propre état, qui ne peut être connu que des organes intellectuels, si ceux-ci restent assez libres pour procéder à cette appréciation intérieure comme envers un spectacle extérieur. L'opinion de Gall, qui leur accorde mémoire et imagination, rendrait inexplicable la croyance erronée, mais trop prolongée, qui rapportait les penchants aux *viscères végétatifs*, évidemment étrangers à toute connaissance. Les organes affectifs ne peuvent être doués ni de mémoire ni d'imagination. Toute leur apparente efficacité à cet égard résulte, au fond, de leur réaction nécessaire sur la région intellectuelle dont ils stimulent l'exercice. Leur impuissance propre se vérifie dans les cas très pénibles où, malgré les plus vifs désirs, nous ne pouvons reproduire d'intimes émotions antérieures, si elles ne laissent aucune trace qui permette à l'esprit de rappeler les images ou les signes qui s'y rapportent.

En qualifiant d'*aveugles* les instincts, il importe de spécifier ce que l'on entend par là. Les instincts sont le type de la clairvoyance en ce qui concerne le but qu'ils poursuivent, en ce qu'ils ne voient que ce but et suscitent tous les actes nécessaires pour qu'ils l'atteignent; mais ils sont aveugles en ce qu'ils empêchent de voir tout ce qui ne se rapporte pas à ce but, en ce qu'ils font taire dans l'intelligence et le caractère tout ce qui ne conduit pas vers lui, au point que souvent l'instinct sexuel ou maternel empêche de percevoir des faits qui se rapportent directement à la conservation personnelle. Rien n'égale la clairvoyance des instincts en ce qui concerne la conservation personnelle et la satisfaction des besoins et des impulsions individuelles; mais ils sont aveugles lorsqu'ils font agir, alors qu'au contraire devrait fonctionner l'intelligence.

Parmi les anciens attributs intellectuels, un seul a été justement appliqué par Gall aux organes affectifs: c'est la *volonté*, qu'il aurait

dû même leur rapporter exclusivement. Car la volonté proprement dite ne constitue que le dernier état du désir, quand la délibération intellectuelle que le sentiment a entraînée par association d'activité a reconnu la convenance d'une impulsion dominante, dite *détermination*. Il est vrai que les organes intellectuels inspirent aussi des désirs spéciaux, relatifs, comme en tout autre cas, au besoin de leur propre *exercice*, suivant la première loi de l'animalité. Mais leur énergie est trop faible pour qu'il en résulte jamais une véritable volonté, capable de déterminer la conduite, laquelle se dirige toujours par des impulsions affectives.

La *volonté* est, comme on voit, un acte complexe qui ne se manifeste que là où il y a intelligence, ou du moins que là où les organes intellectuels proprement dits sont mis en jeu durant une action régulière des instincts; sinon l'on dit que les actes sont involontaires, qu'il n'y a pas libre arbitre, et cela se peut manifester ou pathologiquement ou dans l'état normal des organes comme suite d'une action trop énergique et exclusive des parties de l'encéphale présidant aux instincts. On donne le nom de *libre arbitre* à ce mode de la pensée instinctive, qui a pour résultat la volonté d'accomplir telle ou telle action, de conduire à exprimer telle ou telle idée utile ou nuisible à soi ou aux autres. Toutes les fois qu'un homme sain et normalement organisé a voulu et fait, ou dit une chose, il aurait pu en vouloir une autre, non pas sans motif, ce qui serait absurde, mais d'après l'activité prépondérante de telle ou telle de ses facultés ou fonctions cérébrales autre que celle qui l'a emporté. Cet homme est dit jouir de son libre arbitre, de sa liberté morale et intellectuelle. Souvent il est des conditions organiques individuelles, morbides ou de naissance, dans lesquelles l'homme n'est pas le maître d'empêcher que l'un de ses organes n'agisse avec violence; dans ce cas, il n'est plus libre de vouloir telle ou telle chose, le penchant est involontaire. Cet homme est dit ne pas jouir de son libre arbitre, ou de sa liberté morale. C'est là ce que le médecin légiste est appelé souvent à constater dans les accusations de meurtre, d'incendie, de viol, etc., et il ne le peut faire que d'après ses connaissances sur la physiologie du cerveau; car les instincts, les jugements et les déterminations de l'homme et des animaux sont soumis à des lois régulières, susceptibles de certaines variations, de la connaissance desquelles découle l'application des soins moraux ou des peines, etc. En métaphysique, on définit le libre arbitre: une faculté de l'âme qui se détermine à une chose plutôt qu'à une autre; personnification de l'activité cérébrale qui est vicieuse, étant contraire à la physiologie. Il n'y a pas de libre arbitre sans harmonie nerveuse (Broussais).

On donne le nom de *passion* à tout penchant porté au degré d'extrême activité, et exagéré par rapport aux autres sentiments de l'individu ou aux penchants des autres individus. Le point d'appui habituel des passions est l'instinct de conservation personnelle, ou l'idée de soi-même, de sa propre existence. Mais les idées qui ont trait au *moi* ne sont pourtant pas les seules qui puissent susciter les passions. Tant que nos idées ne concernent ni des êtres ayant des rapports avec nous, ni des objets ayant de l'affinité avec la sensation que nous éprouvons nous-mêmes, ces idées passent en nous sans provoquer aucune passion. Mais dès que l'idée de nous-mêmes entre en jeu directement ou par l'intermédiaire d'un être ou d'un objet ayant suscité en nous quelque sentiment, alors la passion se manifeste sous la forme de désir ou de crainte exagérée, de joie ou de tristesse, d'accablement ou de colère qui est une réaction poussée à l'extrême.

Nous nous passionnons aussi pour d'autres, pour ce qui arrive à d'autres, mais en tant seulement que nous y trouvons un intérêt quelconque, soit que notre sort se lie au leur, soit qu'il y ait une liaison entre eux et nous. Une controverse perd tout caractère de passion et se renferme dans l'objet de la discussion, dès que nous parvenons à en considérer l'objet sans qu'il ait le moindre rapport avec nous-même.

De simples changements dans l'état des organes peuvent faire qu'on soit plus ou moins disposé aux passions, à la joie, à la tristesse, aux désirs en raison de la communication des viscères, par l'intermédiaire du grand sympathique, avec la partie de l'encéphale qui préside aux instincts. Les désirs de l'amour ne surviennent quelquefois pas malgré la présence d'une cause extérieure en rapport avec eux, lorsque l'organisme est affaibli, tandis que la moindre occasion suffit pour les provoquer quand l'appareil génital est dans un état prononcé de réplétion. Une passion comme l'amitié poussée jusqu'à la tendresse, ou chez d'autres la colère, qui ne serait pas possible ou peu habituelle chez telle personne à jeun, le devient par suite des modifications que le vin apporte dans l'état du cerveau; l'état dans lequel il met les viscères mêmes, étant transmis à l'encéphale il prédispose à une passion l'organe encéphalique qui communique l'impulsion et concourt à la rendre plus ou moins violente.

Les penchants produisent à leur tour des effets organiques dans toutes les parties qui reçoivent des branches du grand sympathique. Par la transmission de leur activité aux parties qui président à la perception et aux mouvements, ils ont également des effets plus indirects il est vrai, mais tout aussi réels par la produc-

tion des mouvements sur la perception des sensations, comme sur les idées aussi. Quant aux effets relatifs à la nutrition, les idées même qui n'ont rien de passionné déterminent, lorsqu'elles ont assez d'intensité, des effets analogues à ceux des sentiments. Mais les effets des penchants sur l'organisme sont, toute proportion gardée, bien plus forts et beaucoup plus étendus.

Tout ce qui, par exemple, est contraire à l'instinct de la conservation personnelle ou de l'espèce même, exerce une influence déprimante sur l'esprit et sur les mouvements, rend les sensations plus faibles ou désagréables, tandis que tout ce qui favorise cette tendance agit comme excitant de la pensée, des sensations et des mouvements. Mais c'est surtout dans la nutrition et les sécrétions que surviennent des changements favorables ou défavorables, par l'intermédiaire des nerfs sympathiques qui se rendent de l'encéphale aux vaisseaux. Ces effets locaux se réalisent plus particulièrement dans les viscères des appareils qui correspondent aux instincts trop actifs ou n'agissant pas; par exemple, vers les testicules ou les ovaires dans l'appétit vénérien, vers les glandes salivaires, l'appareil urinaire ou la respiration dans les passions relatives à l'instinct nutritif. C'est ce fait qui avait conduit à croire que le siège des actes instinctifs, sentiments et passions, était dans les divers organes périphériques, sans qu'on songeât encore aux parties de l'encéphale que le grand sympathique met en relation avec ces viscères. (Voy. t. I, p. 405, 494, 554 et 558.)

Dans les divers instincts, tels que l'ambition, à la satisfaction desquels ne sont point assignés des organes extérieurs spéciaux comparables à ceux de la génération, autres que ceux d'impression et de locomotion, l'influence qu'exerce la passion sur l'organisme se réduit à une influence sur la nutrition en général, ou sur les viscères digestifs et circulatoires, et à modifier les pensées, les mouvements et les perceptions. Cette influence est fortifiante lorsque la passion est agréable, excitante; elle est, au contraire, débilitante dans les passions déprimantes et pénibles.

Le sentiment du pénible, du déplaisant, du désagréable, est chez l'homme et les animaux toute sensation physique contraire à celles qui sont habituelles ou allant jusqu'à troubler le jeu d'un appareil; la gêne, le trouble de l'instinct de conservation, de reproduction, etc., constitue la tristesse. Comme les idées succèdent aux sensations et en prennent la place, le désagréable est aussi l'idée suscitée par une sensation pénible, ou le souvenir de cette sensation, sans qu'il y ait sensation actuelle. Le temps guérit les peines morales, parce que le souvenir, comme nous le verrons, devient de moins en moins net et moins complet.

L'inverse des états précédents constitue les sentiments d'agréable, de bien-être, de plaisir, de joie, et la seule idée ou le souvenir de cet état est lui-même agréable et procure la joie. Il en est de même de tout ce qui procure une pleine liberté des actions organiques, en agrandit le champ, écarte les obstacles qu'elles peuvent rencontrer.

Le désir est le penchant vers l'état précédent que nous pensons être agréable et que nous ne possédons pas encore, ou qui doit remplacer un état pénible, ou encore c'est le penchant à conserver ce qui est agréable et que nous possédons. La crainte est le sentiment inverse.

Les instincts étant le point de départ de nos idées intellectuelles les plus importantes, sinon les plus nombreuses, les passions ont souvent pour effet les idées que nous nous faisons des choses ou de leurs relations. Dès que des objets situés hors de nous et même des notions se présentent à notre esprit comme ayant des relations avec l'intégrité de notre intérêt, de notre ambition, etc., nous sommes conduits ou exposés, d'après ce qui précède, à juger *avec passion* la valeur relative des choses; c'est-à-dire que l'esprit est soumis par les instincts à une impulsion telle qu'il juge ou exprime seulement ce qui est favorable à la conservation ou à l'ambition de l'individu. La pensée se trouve par là bornée à un champ étroit, mais l'énergie de l'esprit dans ce champ est augmentée d'autant; c'est ainsi que la passion rend les opinions opiniâtres, c'est-à-dire intenses, tenaces, persistantes à l'exclusion de toute autre idée. Plus le sentiment agréable ou pénible qui a provoqué les idées est vif, plus le penchant ou la passion est intense dans le même sens. En même temps ce sentiment se reproduit incessamment, l'idée de la nature des choses est ramenée continuellement et celle de l'obstacle rencontré revient à son tour au sentiment primitif, de là le développement incessant de la passion à mesure de sa durée. Voilà pourquoi, quand un homme est entraîné par la passion, il ne parvient à se former des idées nettes sur le véritable état des choses qu'après le repos des instincts surexcités, qui est le calme des passions, ou en développant un autre ordre d'activité intellectuelle, qui peut ramener ce calme de près ou de loin.

Aux passions, ou tout au moins à l'activité des instincts, succèdent nos pensées en bien comme en mal, et partout elles communiquent aux idées l'intensité pour agir. Le but le plus élevé de l'éducation des êtres réunis en société est de subordonner les plus nobles des instincts aux sentiments personnels qui sont les plus nombreux et les plus énergiques.

Cabanis, le premier, a bien montré que les différents systèmes

d'organes et les besoins qui leur sont relatifs ne se développent pas tous à la fois, mais d'une manière successive et graduelle; que les *appétits* nés de ces besoins, ou qui ne sont que ces mêmes besoins en action, se développent dans un ordre successif ainsi que chaque tendance instinctive avec le système d'organes auquel elle appartient plus particulièrement, fait qui confirme bien leur existence comme autant de facultés distinctes. Les premières tendances instinctives suivent les mêmes lois que celles du développement des organes. Elles se rattachent particulièrement aux impressions internes et aux déterminations que ces dernières occasionnent dans tout le système animal. Les tendances instinctives qui se développent aux époques subséquentes de la vie se ressentent beaucoup plus que celles-là, du moins chez l'homme, du mélange et de l'influence des impressions reçues par les organes des sens. Mais c'est toujours par les modifications des viscères qu'elles sont modifiées le plus et dont elles dépendent essentiellement. (Voy. t. I, p. 144.)

La direction des idées et même leur nature, dit Cabanis, sont toujours, jusqu'à un certain point, subordonnées aux penchants intérieurs, et c'est ainsi que des classes nombreuses de jugements dépendent uniquement des appétits. En un mot, les opérations de l'organe pensant sont toutes nécessairement modifiées par les déterminations générales ou particulières de l'instinct. En d'autres termes, ainsi que l'a dit Broussais, il n'y a pas de liberté morale sans harmonie nerveuse.

Le caractère pathognomonique des modifications morbides des instincts est l'absence de la volonté, du libre arbitre, de la conscience. Dans les aberrations des penchants, le caractère constant, invariable, est dans les troubles du sentiment. La faculté de connaître subit ces actes, elle les apprécie même sans pouvoir les modifier, ou bien elle est atteinte consécutivement : aussi peut-on se convaincre aisément que les individus malades apprécient plus ou moins leurs actes, en ont conscience, en rougissent même le plus souvent, et font alors des efforts pour s'y soustraire, sans toutefois réussir toujours. Combien n'y a-t-il pas, dans le monde, de personnes dans un hideux état de vices et de débauches, qui, émues sans doute de l'horreur de leur situation, ont trouvé assez d'énergie pour en sortir et qu'on retrouve à leur place dans la société? L'aliénation mentale a bien plus souvent son origine dans les sentiments que dans les idées, dans la partie affective que dans la partie intellectuelle de notre nature.

Par l'intelligence et l'activité l'animal se trouve mis en relation directe avec les corps extérieurs qu'il doit apprendre à connaître

et à modifier. A cet effet, les deux régions du cerveau sont liées par les nerfs sensitifs aux divers appareils des sens, et par les nerfs moteurs aux appareils de la voix et locomoteur. La région de l'encéphale qui préside aux instincts ne communique qu'avec les deux portions précédentes de cet appareil et avec les seuls viscères internes par le grand sympathique. Ce n'est pas seulement par ses relations avec les deux autres parties de l'encéphale qu'elle reçoit les impressions d'où dépendent son activité, ses émotions; c'est par les mêmes moyens de communication qu'elle transmet à l'intelligence les impulsions résultant de son activité spontanée ou suscitée, ou bien qu'elle est réexcitée par les actes intellectuels dépendant du caractère.

La vie affective domine et coordonne ainsi toute l'existence en reliant entre elles les diverses parties de l'encéphale, puis celles-ci avec les viscères internes et de la sorte le dehors avec le dedans. C'est ce qui a fait dire depuis longtemps à Bacon, que les pensées dépendent des inclinations et des goûts et les discours des lumières de l'esprit.

La région affective se décompose en deux groupes principaux d'actes, dont l'étude va être l'objet des deux articles suivants. Le premier embrasse l'étude de la personnalité, c'est-à-dire des actes personnels ou égoïstes; le second traitera des instincts sociaux, altruistes, ou facultés morales, dont le développement est la condition essentielle de la sociabilité.

Ainsi qu'on le voit, l'instinct n'est pas un acte unique, ne comprend pas un seul ordre d'idées comme souvent on pourrait le croire d'après ce qu'ont écrit beaucoup d'auteurs. Il y a au contraire un certain nombre d'*instincts* bien déterminés, dont l'activité isolée ou associée détermine les idées et les actes que nous appelons instinctifs d'après ce fait qu'ils sont plus constamment les mêmes, moins modifiables par l'intelligence: souvent au contraire cette dernière leur est subordonnée et ils sont accomplis avec une persistance de volonté plus grande que tous les autres.

ARTICLE I. — DES INSTINCTS PERSONNELS.

On désigne par ces mots et par celui d'*égoïsme* un ensemble de penchants ou d'instincts dirigeant l'entendement et la conduite d'après des motifs qui sont, les uns d'*intérêt direct* et personnel propre à l'individu isolé, les autres d'*intérêt indirect*, connus sous le nom d'*ambition*, qui sans cesser d'être personnels, se rapportent aux relations de chacun avec les autres êtres pour en tirer des satisfactions individuelles. Parmi les premiers se rangent les plus

énergiques de tous les instincts : tels que le nutritif ou de conservation de l'individu, ceux de conservation de l'espèce, l'instinct de destruction ou instinct militaire, et celui de construction ou industriel. Parmi les derniers se placent ceux d'orgueil et de vanité, qui sont personnels d'après leur source et leur but, mais sociaux quant à leurs moyens de satisfaction ; ce qui fait qu'ils se compliquent constamment d'actes intellectuels proprement dits qui en modifient la tendance et en masquent plus ou moins le côté individuel. Aussi très souvent les manifestations de l'*instinct de conservation individuelle* ou de l'intérêt propre et direct, qui constituent en effet l'égoïsme fondamental, reçoivent-elles seules le nom d'*égoïsme*. La ruse n'est point un instinct spécial, mais un ensemble d'actes qui se rattachent aux instincts personnels parce qu'ils sont suscités soit successivement par un seul d'entre eux, soit simultanément par plusieurs réunis. Les animaux emploient d'innombrables ruses pour se procurer leur nourriture et pour échapper à leurs ennemis (Gall, *Sur les fonctions du cerveau*, 1823, t. IV, p. 185-200). Chez l'homme la ruse se manifeste de différentes manières dès l'enfance, tant pour satisfaire aux instincts de conservation, qu'aux instincts militaire et industriel ou à ceux d'ambition.

Tout le monde, dit Gall, sait qu'il n'y a que certaines personnes qui trouvent du plaisir à l'astuce, à la dissimulation, à la perfidie, à la fausseté, à la duplicité et au mensonge, et que d'autres agissent avec droiture et parlent avec franchise. Ce qu'il importe de savoir en cette matière, c'est que ces dispositions résultent absolument d'une organisation particulière, que l'exercice répété des bons instincts par suite de l'éducation ne peut pas toujours vaincre. L'exercice habituel de la ruse conduit au vol.

Le vol est comme actes ce que la ruse est comme moyens, et il se rattache comme celle-ci à l'ensemble des instincts égoïstes ; c'est un ensemble d'actes qui, ainsi que Gall l'a remarqué, ont principalement pour but d'assurer la conservation personnelle et sont plus ordinairement suscités par ce dernier instinct. On observe d'autant plus de tendance à ces actes que cet instinct est plus développé ; aussi le vol s'observe chez presque tous les enfants alors que l'instinct de conservation personnelle est encore ou presque seul développé. Mais il suffit de jeter un coup d'œil sur les noms des autres instincts égoïstes pour voir que chacun d'eux suscite tant chez les animaux que surtout chez l'homme ces mêmes actes, surtout l'instinct maternel chez les animaux, l'instinct destructeur chez l'homme, celui de vanité chez les hommes et les femmes. C'est donc avec raison que l'on dit que la tendance au vol est instinctive, quelquefois même est invincible comme divers instincts, et

que Gall l'a décrite comme telle. Mais cette tendance ne se confond pas avec le seul instinct nutritif ou de conservation personnelle, et ne se rattache pas à lui seul. C'est dans la nature animale un des côtés nuisibles et mauvais pour les autres, mais quelquefois nécessaire pour l'individu et propre à tous les instincts, mais de ceux que nous devons tendre à réprimer en développant les instincts sociaux.

D'après le commencement des généralités précédentes on peut voir que les instincts personnels se divisent eux-mêmes en deux groupes relatifs soit à l'intérêt direct, soit à l'ambition.

A. — De l'intérêt.

On désigne sous ce nom l'activité de ceux des instincts personnels qui déterminent des actes dont l'accomplissement satisfait aux besoins du seul individu, sans utilité pour les autres ou même au contraire.

Sans détruire ni neutraliser la sociabilité, l'intérêt tend ordinairement à dominer, même chez notre espèce, quand l'être puise en lui seul ses principes de conduite. Mais cette prépondérance est nécessaire pour que la vie animale atteigne sa destination individuelle qui se rapporte aux fonctions nutritives et reproductrices, dont les besoins continus et irrésistibles impriment une direction déterminée aux facultés morales et intellectuelles. Ces exigences dominent le genre humain comme les autres, mais plus indirectement, et l'état social tend de plus en plus à subordonner l'intérêt personnel à l'ambition qui sert toujours à plusieurs, et celle-ci à la sociabilité en rapportant tout au plus grand nombre. De là ce conflit permanent (que notre organisation animale ne permettra jamais de faire disparaître entièrement) entre l'individu et la société, entre l'intérêt et les facultés morales, sociales ou affectives proprement dites. C'est ainsi que la physiologie montre la cause naturelle et l'ébauche des principales questions dont la science sociale réclame une solution vainement poursuivie tant qu'on en méconnaît la source.

L'intérêt propre comprend lui-même deux sortes d'instincts, les uns relatifs à la conservation, les autres au perfectionnement ou amélioration de l'état dans lequel nous sommes.

a. — Instincts de la conservation.

Les instincts de conservation sont les seuls qui existent chez les animaux inférieurs jusqu'au degré zoologique où commence l'entière séparation des sexes. Ce sont les moins nobles de tous, mais pour-

tant les plus indispensables de tous, les plus énergiques et les plus universels ; ils existent chez tous les animaux, dont ils sont la condition d'existence au point de vue matériel et dont ils suscitent aussi l'activité cérébrale. Mais à cet égard on voit cette activité rester plus souvent stérile et ne conduire à aucun résultat effectif, si les instincts égoïstes supérieurs, et surtout altruistes, ne viennent s'y joindre ou même prendre peu à peu une activité prépondérante. Leurs attributions sont toutes les pensées concernant ce qui intéresse immédiatement la conservation matérielle de l'individu. Mais son activité entraîne toujours celle des instincts de conservation de l'espèce, surtout chez les animaux dont les sexes sont séparés et celle des instincts de perfectionnement, partout où les êtres sont réunis en société.

Les instincts de conservation ont été souvent considérés comme n'en formant qu'un ; mais on ne peut s'en former ainsi que des notions vagues et confuses. Il existe, en effet, un instinct de la conservation individuelle qui se montre seul pendant une certaine période de la vie même chez l'homme et surtout chez beaucoup d'invertébrés, tant que les organes de la génération ne sont pas encore développés.

Il existe, en outre, un instinct de la conservation de l'espèce qui est simple chez tous les animaux dont les deux sexes sont portés par un même individu, et porte le nom d'instinct sexuel ou de rapprochement sexuel ; il peut être borné à une tendance au rapprochement des sexes sans aucune sollicitude pour les petits. Il est même unique dans certaines espèces animales où les deux sexes sont séparés, et où les parents, après rapprochement sexuel, ne s'occupent plus des petits ou des œufs, comme on le voit chez certains invertébrés et quelques poissons. Dans certaines espèces, chez le mâle seul l'instinct de conservation de l'espèce est borné à l'instinct sexuel ; mais dans la plupart des espèces, où les deux sexes sont séparés, chez la femelle au moins et souvent chez le mâle aussi, on observe deux instincts relatifs à la conservation de l'espèce, l'un *sexuel*, l'autre *maternel*. Ce dernier est celui qui après le rapprochement sexuel porte les parents à des actes plus ou moins variés dans le but de la conservation des produits de la fécondation, soit œufs, soit petits.

Dans cet ensemble complexe de phénomènes cérébraux et d'actes désignés par le mot d'amour prédominant, suivant les sexes, suivant les âges et selon les conditions physiologiques des individus, soit l'instinct sexuel, soit l'instinct maternel ; mais aussi, quoique accessoirement, ceux d'orgueil et de vanité. Ils deviennent eux-mêmes le point de départ d'actes intellectuels et d'actions nom-

breuses, variant suivant les individus, les conditions sociales, etc. Ils rendent très complexe cet ensemble de phénomènes, et souvent alors ils sont la source d'aberrations nombreuses que l'hygiéniste, le médecin légiste et le législateur même sont appelés à prévenir ou à interpréter, afin de savoir si elles ont été accomplies dans des conditions normales ou d'aliénation mentale. Chez la plupart des mammifères et même quelquefois chez l'homme, l'instinct de destruction entre en jeu en même temps que le penchant sexuel, et cet ensemble de phénomènes porte, appliqué à eux, le nom de *rut*. Chez les oiseaux, c'est l'instinct constructeur qui se trouve stimulé.

§ I. — De l'instinct de conservation personnelle, individuelle, ou nutritif.

Cet instinct est certainement le plus énergique et le plus universel, comme étant le plus indispensable. Il existe, sous un mode quelconque, chez les moindres animaux qui sans lui disparaîtraient bientôt. Cet instinct, dit *nutritif* d'après sa principale attribution, comprend, en général, tout ce qui intéresse immédiatement la conservation matérielle de l'individu et se manifeste sous un grand nombre de formes.

Son *siège*, d'après M. Aug. Comte, doit être la partie médiane du cervelet. Le lecteur ne se méprendra certainement pas sur la portée qu'il faut donner à cette localisation que nous faisons. Il n'y a rien là qui ressemble à la doctrine dite phrénologique sur les bosses. (Voir, pour plus de détails, Gall, *Fonctions du cerveau*, Paris, 1823, t. IV ; SENTIMENT DE LA PROPRIÉTÉ, p. 204 et 248.)

Cet instinct a été distingué, pour la première fois, par Cabanis, sous le nom de détermination instinctive, tendance instinctive et *instinct de conservation ou conservateur et de nutrition* (Cabanis, *Deuxième mémoire. De l'instinct*, § I). C'est à cet instinct existant seul encore ou à peu près, que se rattachent les déterminations qui se manifestent au moment où l'animal voit le jour. C'est ainsi que le cailleteau ou le perdreau, traînant encore l'œuf dont ils viennent de sortir, courent après les grains et les insectes ; que le canneton court à l'eau, que le chat et le chien, les yeux encore clos, cherchent la mamelle de leur mère ; que les petites tortues, au sortir de l'œuf, se dirigent sur-le-champ vers la mer, quels que soient les obstacles qui les détournent, parce que la liaison et la communauté d'activité qui existent entre les parties du cerveau et les organes extérieurs est telle que le besoin et l'action, tendance à une chose et le mouvement pour l'accomplir, sont des actes simultanés et n'ayant pas lieu l'un sans l'autre.